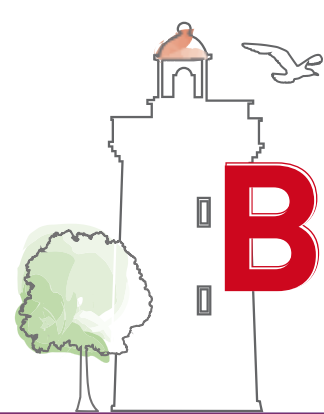




Buhez Plouzane

Journal d'information municipale

la vie de plouzané

Février 2010 | n°94

[DOSSIERS
MUNICIPAUX] P4-5

plouzané
à la loupe

[DOSSIERS
MUNICIPAUX] P6

les services
techniques



[TERRAIN
SYNTHÉTIQUE] P3



sommaire

Actualité	p3
Dossiers municipaux	p4
Vie de la commune	p8
Vie économique	p11
Culture bretonne	p12
Développement durable	p13
Patrimoine	p14
Expression libre	p15
Calendrier des Fêtes	p16

ÉDITO

Pennad-stur

En ce début d'année, j'aurais d'abord une pensée toute particulière pour les habitants de Haïti qui ont subi ce terrible séisme entraînant la désolation, la misère et le désarroi. J'espère que l'aide internationale et le soutien de tous parviendront à les aider à panser leurs blessures. Un tel événement nous rappelle aux vraies valeurs, comme celle de la solidarité.

Solidarité. Un beau mot que le Conseil Municipal Jeunes, le CMJ, met en pratique avec l'aide d'une association se préoccupant du Mali. Il a aussi un projet de terrain multi-sports pour tous les jeunes de la commune. Je les félicite pour le travail qu'ils fournissent, les idées qu'ils proposent, leur investissement au profit de tous. C'est une belle école de démocratie et de citoyenneté !

À Plouzané, 2010 verra le début des opérations de création d'un espace inter-générationnel et de la petite enfance à Castel-Nevez. Un cabinet d'architecte a été choisi afin de mettre en œuvre ce projet, préparé en concertation avec les associations qui proposeront des activités dans le lieu. Les études sont aujourd'hui en cours ; les travaux se termineront en 2011. Ce sera alors tout le quartier de Castel-Nevez qui connaîtra une nouvelle vie.

2010 et les années qui vont suivre marqueront aussi le développement de la recherche. La grande plate-forme technologique sur les énergies marines verra le jour à IFREMER sur le site du Technopôle à Plouzané. C'est un grand projet d'envergure internationale. La situation géographique de Plouzané, le Pôle mer Bretagne, l'environnement industriel de qualité, la recherche de premier plan, la volonté de toute une région, la détermination de tous les acteurs locaux ont permis que nous soyons choisis pour développer les technologies marines. La plupart de celles-ci sont encore balbutiantes : l'éolien, l'offshore, le flottant, l'hydrolien, l'énergie thermique des mers. Mais pour beaucoup d'entreprises du secteur, c'est une voie de diversification qui offre une opportunité de soutenir l'emploi, de créer des emplois. Ce chantier est porteur d'avenir.

C'est à chacun d'entre vous, par-delà vos âges, vos métiers, vos sensibilités et vos difficultés, que je souhaite adresser, au nom du conseil municipal, mes vœux les plus respectueux, les plus chaleureux et les plus sincères pour l'année 2010.

Février 2010 - Numéro 94

Directeur de la publication:

Bernard Rioual

Rédacteur en chef:

Damien Deschamps

Création graphique:

Basilic Communication

Impression: L'iroise imprimeur

Publication imprimée sur du papier PEFC, selon les normes imprim'Vert.

Votre Maire

Bloarezh Mat!
Bernard Rioual





ACTUALITÉ

A-nevez

SPORTS

TERRAIN SYNTHÉTIQUE Jouer tout le temps, par tous les temps !

La municipalité de Plouzané a décidé en début 2009 de transformer le terrain d'honneur du complexe sportif de Trémaïdic en terrain de revêtement synthétique. Cet équipement est opérationnel depuis novembre dernier. Sa qualité est déjà reconnue et va permettre d'optimiser l'utilisation du site.



Travaux de terrassement.

Jusqu'en 2009, le terrain d'honneur de Trémaïdic n'était sollicité que deux heures par semaine en moyenne, principalement pour le match dominical. Depuis la mise en service du nouvel équipement en novembre dernier, il est possible de jouer bien plus fréquemment. Trente à quarante heures par semaine, par tous les temps, sans risque de dégradations de la surface de jeu. De plus, l'installation d'un éclairage aux normes, rendu obligatoire pour l'homologation, permet une utilisation nocturne.

Le chantier a débuté à la mi-juillet par l'évacuation du sol, suivi de la mise en place de plusieurs matériaux constituant le fond de forme nécessaire à la bonne stabilité du terrain. Puis les allées périphériques ont été préparées, les bordures et les mains courantes ont été posées. Il a fallu ensuite 7 jours

à l'équipe de spécialistes pour poser le tapis synthétique. Avant la pose des équipements sportifs (buts de jeu à 11 et à 7, poteaux de coin), le gazon synthétique a été pourvu de sable et de granulat de caoutchouc.

Les joueurs de football n'ont pas été longs à reconnaître les qualités du terrain de jeu. Ceux-ci apprécient la



Pose du tapis.

très bonne qualité et la très grande souplesse de la surface. Le jeu se déroule comme sur un terrain en herbe.

un véritable investissement

La durée de vie d'une telle surface est d'environ 12 à 15 ans. Au terme de cette période, seul le tapis sera remplacé puisque le fond de forme est prévu pour une cinquantaine d'années.

Le coût d'un tel équipement est de 870 000 €. Cette somme inclut le matériel (terrain, abords et éclairage), les travaux ainsi que les frais de maître d'œuvre, d'étude de sol, de géomètre, de sécurité et de contrôle. Si cet investissement initial est conséquent, il est important de souligner que par la suite, l'entretien est minimum sur ce type de surface : plus de tonte, ni d'utilisation de produits chimiques (engrais, traitements divers...) et les tracés sont définitifs. Ainsi, la comparaison des coûts d'acquisition et d'entretien sur une période de 10 ans, d'un terrain synthétique et d'un terrain naturel, donne un large avantage au premier. L'économie est de 60 % si on ramène cette comparaison au nombre d'heures d'utilisations respectives.

Des demandes de subventions ont été effectuées auprès de la Fédération Française de Football, du Centre National de Développement du Sport, du Conseil Général du Finistère ainsi que du Conseil Régional de Bretagne.

QUELQUES CHIFFRES

Plouzané À LA LOUPE

L'étude des mutations d'hier et l'analyse globale des statistiques d'aujourd'hui aident à mieux comprendre les particularités de Plouzané. Une manière de mettre à mal quelques idées reçues.

La perception d'une commune peut parfois être faussée par des éléments isolés de leur contexte, des opinions obsolètes mais toujours ancrées dans les esprits, ou des réputations non fondées qui contribuent à entretenir une image dépassée. Parler d'une commune oblige donc à se référer à des informations récentes et complètes.

plouzané : une évolution singulière

De 1968 jusqu'au milieu des années 80, des afflux de population très importants ont généré un développement exceptionnel de Plouzané : la population augmentait alors de + 6 % à + 8 % par an. Ces arrivées étaient confortées par un solde naturel entre natalité et mortalité, constant et relativement fort : près de 1 % par an.

Cette croissance de la population a été vécue par les 7 communes entou-

rant Brest, mais Plouzané est la seule à avoir connu un développement si inhabituel que **la ville a changé de strate⁽¹⁾** : sa population était similaire à celle de Gouesnou dans les années 65-70, elle est aujourd'hui plus importante que celle du Relecq-Kerhuon, après avoir été même supérieure à celle de Plougastel-Daoulas dans les années 90 (Graphique 1).

Ces afflux de population se sont ensuite ralentis jusqu'en 1990 pour disparaître dans la décennie 1990-2000. De 1999 à 2006, c'est le phénomène inverse qui a été observé puisque la population de Plouzané a baissé de 0,4 % par an. Cette baisse de la population n'a pas été endiguée par les nouvelles résidences construites durant cette période (+ 1,1 % par an).

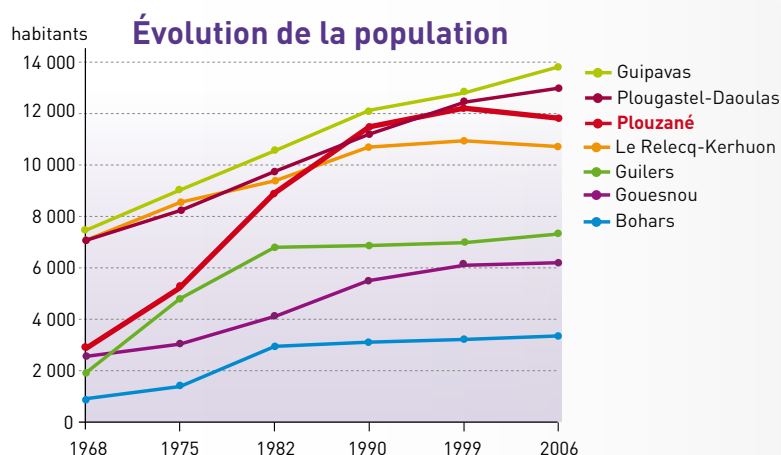
Ces « départs » de population s'expliquent en grande partie par la

décohabitation⁽²⁾. De plus, ces dernières années, le solde naturel entre natalité et mortalité s'est affaibli et est plus proche de 0,5 % par an. Ces deux facteurs ont pour effet un vieillissement de la population. Celui-ci se concrétise par une augmentation importante de la part de retraités : + 40 % entre les recensements de 1999 et 2006. Malgré le vieillissement de la population, Plouzané détient toujours **la population la plus jeune**, comparée à celles des 3 autres villes de même strate de BMO : 42 % de sa population a moins de 30 ans.

une population cohérente

Une analyse de la répartition des ménages par catégorie socio-professionnelle nous enseigne que la population de Plouzané est tout à fait cohérente de celles des trois autres villes de même strate.

Si nous analysons la répartition des ménages, non plus par catégorie socio-professionnelle mais par tranche de revenu fiscal de référence pour le foyer, nous observons que Guipavas, le Relecq-Kerhuon et Plougastel-Daoulas présentent **des répartitions quasiment identiques**. Plouzané apparaît comme la commune ayant la plus faible proportion de foyers aux revenus inférieurs à 19 000 € et la plus forte proportion de foyers aux revenus compris entre 19 et 49 000 €. En revanche, Plouzané compte une proportion légèrement plus faible de foyers aux revenus supérieurs à 49 000 € (Graphique 2).



Graphique 1



65,4 % des foyers plouzanéens sont imposables ce qui est le taux le plus important de BMO après celui de Guilers (66,9 %).

Du point de vue social, les statistiques plouzanéennes concernant le RMI, les minima sociaux ou les très bas revenus sont exactement dans la moyenne de celles des villes de BMO.

une fiscalité en décalage

Les taxes locales (taxe d'habitation et taxe foncière) payées par un résident d'une commune sont calculées à partir de deux données principales : les taux d'imposition, propres à la com-

mune, et la valeur locative, propre à la maison occupée (ou acquise) par le résident. La somme des valeurs locatives d'une commune est souvent appelée « bases locales », ou « bases ». Cette somme, divisée par le nombre d'habitations, donne la Valeur Locative Moyenne, propre à chaque commune.

Plouzané se distingue des autres villes de BMO par des taux d'imposition plus élevés et **une valeur locative moyenne anormalement très basse** : 20 à 25 % de moins que celles de Guipavas, Le Relecq-Kerhuon et Plougastel-Daoulas (Graphique 3).

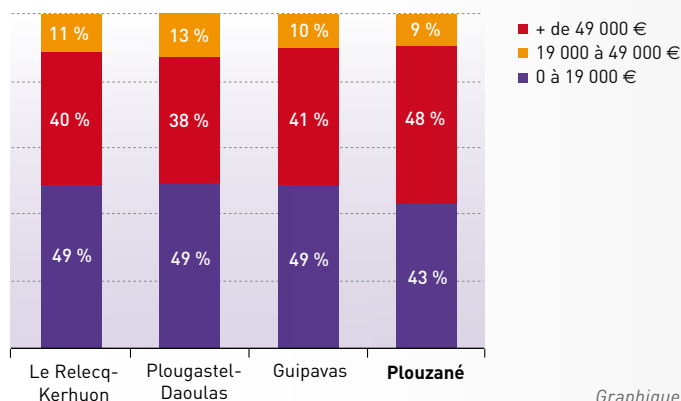
Cette très faible valeur locative moyenne s'explique par le fait qu'en France toutes les bases locales ont été déterminées en 1970, à une époque où Plouzané n'était qu'un petit village rural alors que Guipavas, Le Relecq-Kerhuon et Plougastel-Daoulas étaient déjà de petites villes de plus de 7 000 habitants. Depuis cette date, les mesures nationales visant à faire évoluer les bases locales sont identiques pour toutes les communes.

Les taux d'imposition de Plouzané s'appliquant à des valeurs locatives très basses, **les taxes locales à Plouzané restent les plus faibles de celles payées à BMO dans les communes de même strate**. Du point de vue du budget communal, une augmentation de 1 % des taux d'imposition apporte 42 600 € de recettes supplémentaires au budget de Plouzané. Cette même augmentation apporte 70 000 € au budget du Relecq-Kerhuon... qui compte pourtant 1 000 habitants de moins.

(1) On désigne par « strates » les catégories de villes par tranches de population. Au sein de BMO, Le Relecq-Kerhuon (10 659 habitants), Plouzané (11 742 habitants), Plougastel-Daoulas (12 880 habitants) et Guipavas (13 633 habitants) sont 4 communes de même strate.
(2) Cessation de la cohabitation entre les parents et les enfants, devenus majeurs.

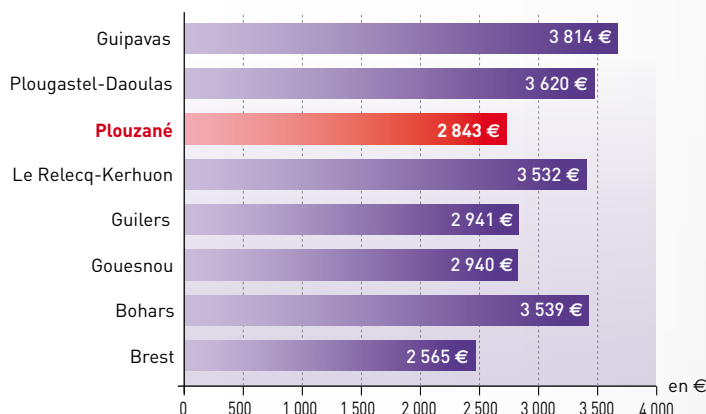
Sources :
• INSEE (www.statistiques-locales.insee.fr/)
Statistiques du recensement de 2006.
• Direction Générale des Impôts (DGI) : www.impot.gouv.fr/portal/dgi/public/.
Statistiques de 2008.

Répartition des foyers par revenu fiscal de référence



Graphique 2

Bases : valeur locative moyenne



Graphique 3

en savoir plus

Une présentation plus détaillée de ces éléments a été réalisée à l'occasion du dernier Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) lors du Conseil Municipal du 15 décembre 2009. La présentation complète est accessible sur le site internet de la ville :

www.ville-plouzane.fr
rubrique Informations / Etudes.

DOSSIERS MUNICIPAUX



Teuliadoù an Ti-Kêr



TRAVAUX

Les techniciens DU BIEN-ÊTRE DE LA VILLE

Chaque jour les services techniques de Plouzané réalisent ou encadrent les « travaux de régie ». Il s'agit de maintenir en état, rénover, adapter ou encore mettre aux normes les équipements existants. Ces travaux quotidiens sont souvent occultés par les réalisations des nouvelles infrastructures. Ils sont pourtant indispensables... pour la plus grande satisfaction des habitants.



L'équipe des Services Techniques. Au premier plan de gauche à droite : Pascal Gonzales, Eric Menguy, Daniel Postic, Bernadette Treguer, Gérard Floch, Nadine Primel. Au second plan de gauche à droite : Guy Nedelec, Gilbert Guivarch, Daniel Creau, Patrick Lamour, Eric Monnaux, Laurent Cloastre, Christophe Cloastre, Philippe Brin, Yann Cozic, Jean-Paul Kerebel, Jean-Paul Hervier, Gwen Jegou, Jean-François Durot.

Le service chargé de l'entretien et de l'amélioration du patrimoine communal est composé de 20 personnes. Cette équipe intervient sur 45 bâtiments et sites d'affectations sportive, éducative, sociale, culturelle, administrative, culturelle, historique ou d'animation.

Les Services Techniques sont placés sous la responsabilité de M. Brin. Celui-ci est secondé par M. Durot, Contrôleur de Travaux, qui outre la responsabilité du Centre Technique Municipal (CTM) assume celle d'Agent Chargé de la Mise en Œuvre de l'Hygiène et de la Sécurité (ACMO). Mesdames Treguer et Primel assurent le secrétariat.

Deux agents de maîtrise, MM. Lamour et Monnaux, encadrent 14 agents opé-

rant dans tous les corps de métiers du Bâtiment : mécanique et métallerie, huisseries et menuiseries, peinture et vitrerie, électricité, chaufferie et plomberie, travaux de second-œuvre, entretien des terrains de sport et des espaces clos, entretien quotidien...

de l'école... aux soirées estivales

Si les interventions d'entretien courant sont nombreuses, les équipes entreprennent également des travaux plus importants. Ainsi, un programme pour les mises aux normes électriques a été élaboré pour l'ensemble des bâtiments municipaux de Plouzané. Il convient aussi de mentionner les travaux réalisés dans les écoles. En 2009, dans le groupe scolaire de Kroas-Saliou, ce sont 5 toilettes adaptées aux personnes handicapées, une

rampe d'accès au RASED, et le réaménagement de la cuisine-satellite et de la cantine qui ont été effectués en régie. À l'école de Coat-Edern, le personnel municipal a remplacé l'ensemble des châssis (fenêtres et portes) et réalisé l'agrandissement de la garderie.

Les services techniques apportent également un précieux concours aux associations dans l'organisation de manifestations (installation de podium, prêt de véhicules et de matériel) et assure le support technique et matériel nécessaires au succès des animations municipales (Dellec en Juillet, goûter des Anciens, spectacle de Noël, etc.).

Il faut aussi souligner le rôle majeur tenu par ce service dans les relations avec BMO pour les travaux de sa compétence (voirie, espaces verts, sentiers piétonniers), ainsi qu'avec les entreprises privées assurant des travaux pour le compte de la commune.

Cette liste de tâches non exhaustive montre l'étendue et l'importance du travail en régie, accompli grâce à la compétence et la polyvalence des équipes du service technique municipal.

Contact
Service Technique
Tél. 02 98 31 95 48

DOSSIERS MUNICIPAUX



Teuliadoù an Ti-Kêr ☯

URBANISME



CLÔTURES ET PAYSAGES de rues

À l'interface entre le domaine public et les parcelles privées, les clôtures en milieu urbain se présentent souvent sous la forme d'alignements disparates et inesthétiques. À Plouzané comme ailleurs, il est souhaitable qu'elles retrouvent leur vocation architecturale et paysagère.

Dans les communes dotées d'un plan local de l'urbanisme (PLU), l'édification, la réfection ou le rehaussement des clôtures doit faire l'objet d'une **déclaration préalable**, à déposer en mairie. Une réponse favorable de l'administration entraîne, dans un délai maximum d'un mois, **une décision de non opposition**. Délivrée par le maire sous réserve, selon la formule consacrée, du **droit des tiers**⁽¹⁾, elle vaut **autorisation de commencer les travaux**. Ceux-ci achevés, le déclarant est tenu de remettre en mairie une **déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux** (DAACT). La collectivité dispose alors de trois mois pour procéder, si elle le juge utile, au contrôle des travaux réalisés.

Parce que les clôtures, et notamment celles donnant sur le domaine public, sont des éléments constitutifs du paysage urbain, il est indispensable que des réglementations adaptées enca-

drent et accompagnent les multiples initiatives individuelles. Le PLU et, le cas échéant, les règlements des lotissements en vigueur pourvoient à cette fonction. Il importe donc de s'y référer⁽²⁾.

le paysage urbain actuel

Murs en pierres de parement ou en parpaings non enduits, talus arborés ou bâchés, haies végétales tantôt soignées tantôt négligées, rideaux opaques de conifères envahissants, panneaux à claire-voie ou en béton, clôtures aérées mettant en valeur les façades, simples grillages... Les ouvrages bordant l'espace public sont de types aussi divers que leur qualité est variable.

Les clôtures sont un peu à l'image de la société qui les érige, il suffit de voyager pour s'en convaincre. Dans un pays comme la France, l'essor des

lotissements à partir des années 70, le développement de l'individualisme, le désir de marquer les limites de propriété sont quelques-uns des facteurs qui auront favorisé la prolifération des clôtures, souvent au détriment d'une bonne intégration paysagère et environnementale.

Plus récemment, le vieillissement de la population est à l'origine d'un phénomène qui, pour des raisons de facilité d'entretien, voit l'élimination progressive des clôtures végétales au profit de réalisations en matériaux durs. On trouvera là un motif supplémentaire de prêter une plus grande attention à l'intégration des clôtures en milieu urbain. La municipalité de Plouzané s'y emploiera dans le cadre des dispositifs réglementaires évoqués plus haut.

La clôture sur voirie fait partie intégrante de l'aménagement urbain. Son rôle n'est pas de cloisonner l'espace mais de le mettre en scène, elle doit participer à l'animation de la rue.

(1) Ce qui signifie qu'il appartient aux tiers, c'est-à-dire aux propriétaires voisins et non au maire, de vérifier que les travaux projetés ne portent pas atteinte aux règles de droit privé.

(2) Les documents d'urbanisme (POS, PLU, etc) peuvent être consultés en mairie ou sur le site de Brest métropole océane (www.cub-brest.fr/plu/).



Contact
Service Urbanisme
Tél. 02 98 31 95 44



VIE de la COMMUNE

Buhez ar gumun &



DANSE

Les jeunes et LE HIP-HOP

Le hip-hop est un mouvement culturel et artistique né dans le Bronx au milieu des années 1970 et qui s'est diffusé depuis dans le monde entier. La culture Hip-Hop regroupe des disciplines comme le rap, le graffiti, le breakdance... Le Hip-Hop arrive en France au début des années 1980, grâce à la tournée européenne d'Afrika Bambaataa qui a largement contribué à diffuser cette culture.

à plouzané

Sept filles et sept garçons de 8 à 18 ans ont participé à un stage de Hip-Hop proposé à la salle polyvalente

de la Trinité sur deux demi-journées pendant les vacances de la Toussaint. Ce stage était encadré par Guillaume Coum, danseur professionnel de Hip-Hop, et a permis aux jeunes, de découvrir la culture urbaine. Ils ont ainsi pu s'initier à la danse, mais aussi découvrir l'histoire, les valeurs et les racines de la culture Hip-Hop. Pour conclure ce stage, les danseurs ont fait découvrir une chorégraphie à leurs parents.

Les jeunes ainsi que les parents étaient très satisfaits de cette prestation mise en place par le Service



Jeunesse de la commune. Ce stage aura permis de confirmer le besoin de mettre en place sur la commune des cours de Hip-Hop sur la prochaine saison 2010/2011.

Contact
David Salaun
Service Jeunesse
Tél. 02 98 05 32 69

NUMÉRIQUE

8 JUIN 2010 : une date à retenir !

Le passage à la télévision numérique terrestre se déploie progressivement en France, région par région, de 2009 à 2011. La date de basculement pour la Bretagne est d'ores et déjà officielle : le 8 juin 2010 !

Concrètement, les émetteurs analogiques diffusant les 6 chaînes « historiques » (TF1, France 2, France 3, Canal+, France 5/Arte et M6) vont cesser de fonctionner, la diffusion de la télévision sera alors exclusivement numérique. L'ensemble des foyers qui ne reçoivent aujourd'hui que les 6 chaînes précédemment nommées par une antenne-râteau ou intérieure sont directement concernés. À partir de la mi-mars, un bandeau d'information sera diffusé automatiquement sur les téléviseurs à adapter.

Pour continuer à recevoir la télévision après le 8 juin 2010, il suffit d'être équipé d'une installation adaptée à un mode de réception nu-

mérique : adaptateur TNT, téléviseur TNT, ADSL, Satellite, ou câble.

L'État a prévu des aides financières, accessibles sous conditions de ressource. Une aide technique à l'installation est mise à disposition des personnes de 70 ans et plus ou souffrant d'un handicap.

Pour connaître les modalités de ces aides, ou pour toute précision relative à votre installation, **deux contacts uniques sont à disposition :**

• **Tél. 0 970 818 818**

(numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h).

• **www.tousaunumerique.com**



info pratique

Pour les devis et les interventions, il convient de s'adresser à des professionnels (magasins ou antennistes) agréés. Certains ont signé la charte de confiance « Tous au numérique ». Les résidents bénéficiant d'une antenne collective s'adresseront à leur syndic ou à leur gestionnaire.

SÉNIORS

Le CCAS ET LES SÉNIORS

Parmi les nombreuses prestations qu'il assure, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Plouzané propose des services vers les personnes de 60 ans et plus : écoute, information et orientation mais aussi activités et animations.

Depuis plusieurs années, le CCAS organise une fois par mois, un « Ciné-Séniors » qui permet aux personnes de plus de 60 ans de se retrouver au Centre Culturel pour la projection d'un film suivie d'un goûter. Celui-ci est toujours un moment privilégié d'échanges et de convivialité.

En 2009, afin de favoriser l'accès aux vacances pour les séniors qui ne partent plus pour des raisons économiques, de santé ou d'isolement, le CCAS a travaillé sur la mise en place d'un séjour tout compris (pension complète, activités, excursions) à Moëlan sur Mer. Celui-ci s'est déroulé du 13 au 20 septembre en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) qui a apporté une aide financière pour les personnes non imposables. Vingt-quatre sexagénaires de la commune ont ainsi participé à cette sortie. Tous ont apprécié l'accueil du centre et la convivialité de ce voyage.



Retour du séjour à Moëlan sur Mer.

les « porteuses de joie »

Mais la journée « phare » pour les séniors reste évidemment le rendez-vous annuel des 70 ans et plus. Cette année, le repas traditionnel a fait place à un après-midi festif à Trémaudic. Le spectacle gratuit était animé par la joyeuse équipe d'« Iroise Animation » composée de 16 personnes surnom-

mées « les porteuses de joie » et dont la moyenne d'âge est de 70 ans. Cette troupe a pour objectif de créer du lien social en allant vers les personnes seules et en présentant un spectacle divertissant, haut en couleurs, mêlant chants d'hier et danses folkloriques. Tout au long de l'après-midi, elles ont su transmettre leur joie de vivre et leur bonne humeur en faisant participer la salle.

Au cours du spectacle, un goûter a été servi par le personnel du CCAS, les administrateurs et les élus. Ce moment a permis des échanges chaleureux avec les personnes présentes. Les 300 aînés rassemblés pour cette animation ont apprécié cette nouvelle façon de passer un moment ensemble.



Après-midi festif des aînés.

Contact CCAS

• C. Jacopin Tél. 02 98 31 95 42
• N. Quéménéur Tél. 02 98 31 95 66



VIE de la COMMUNE

Buhez ar gumun ❧



FÉERIE DE NOËL : symbole d'un mieux vivre ensemble !

Une première sur Plouzané : la municipalité a convié les plouzanéens à se rassembler pour fêter Noël. Dans la douceur de ce dimanche 20 décembre, petits et grands ont vécu un beau moment d'une rare quiétude.



Fontaines lumineuses.

Féérique, la place Angéla Duval a pris ses couleurs de fête. **Sympathiques**, les invités étaient au rendez-vous. Emmittoufflés dans leurs manteaux, les enfants se frayaient un passage au creux de cette foule espiègle et bavarde. La joie se lisait dans leurs yeux. **Fantastiques**, habillés de blanc, la tête enrubannée comme des touaregs, le visage poudré, les yeux finement maquillés en forme d'arabesque bleue, les Voyageurs-poussière ont surgi dans l'obscurité. **Magnifiques**, les fontaines de lumière

re envoyaient leurs jets multicolores rythmés par la musique : bleus, rouges, jaunes, scintillants dans la clarté hivernale, ils s'élevaient pour annoncer Noël ! Alors là, **pas de « hic »**, dans son habit rouge et paré de sa barbe blanche, le Père Noël est arrivé ! Les enfants avaient à lui parler, l'heure était aux confidences : tous les rêves et tous les souhaits lui ont été dévoilés.

Aromatiques, chocolat et vin chauds ont été servis pour le plaisir de tous. Leurs arômes sentaient bons la cannelle et le citron chaud. Leurs saveurs ont réchauffé les cœurs. **Pacifiques**, bavardages et conciliabules ont résonné en ce soir de trêve. Mille et un sourires illuminaient la place Angéla Duval. **Magique**, le rendez-vous est déjà pris pour 2010.

« LE BAISER » Réflexions et avis des collégiens

Au Centre Culturel, des collégiens de l'établissement de Kroas-Saliou ont été invités fin novembre à une répétition de danse contemporaine. Marie Coquil, chorégraphe et directrice artistique, leur a présenté les vingt dernières minutes du spectacle « Le baiser ». Une séquence qui les a quelque peu bousculés...

Si la danse contemporaine est un art qui leur est peu familier, les collégiens n'en ont pas moins saisi le langage, même si celui-ci est parfois surprenant ou curieux. Certains ont reconnu le baiser de la mère à l'enfant, le baiser de Judas ou le jeu de la séduction... D'autres ont avoué -

en toute franchise - ne pas avoir tout perçu, mais l'essentiel restait bien compris : au final, la danse contemporaine est faite pour exprimer un sentiment ou une idée avec son corps.

Aucun n'avait imaginé qu'un baiser pouvait être raconté d'une façon si originale, et qu'un art pouvait ainsi montrer des choses probablement jamais vues, des choses que l'on aime ou pas, des façons de s'embrasser quand on a envie ou quand on n'a pas le choix. L'idée, de se laisser surprendre par la profondeur d'un travail artistique que l'on découvre témoigne chez ces collégiens d'une curiosité remarquable.



La compagnie « Pour un soir ».



SIAME TECHNOLOGIES **Une réussite des anciens ateliers municipaux**

Au milieu de la zone artisanale de Mescouezel où beaucoup d'entreprises travaillent dans les secteurs de l'habitat et de l'automobile, *Siame Technologies* se distingue par ses domaines d'activités : la mécanique, l'usinage et l'outillage de précision.

Cette entreprise doit sa naissance, en 1994, à l'initiative de MM. Martin et Le Marc qui se sont associés après que l'entreprise qui les employait tous les deux a cessé son activité. À sa création, *Siame Technologies* était installé dans un atelier municipal, rue de Mescouezel, aujourd'hui occupé par un bouquiniste. Les débuts furent difficiles : M. Martin réalisait des pièces mécaniques, des assemblages et du collage en sous-traitance pour des entreprises locales. Il opérait dans un espace réduit avec des machines automatiques et une ventilation insuffisante. L'implantation de nouvelles machines, nécessaires au développement de l'entreprise, se heurtait aux exigences de l'Inspection du Travail et aux contraintes imposées par d'autres structures voisines.

En 2002, M. Le Gall a intégré la société, l'a achetée en 2003 et en est devenu le dirigeant. Confronté, comme son prédécesseur, au manque de surface, il a pu se déplacer dans un autre atelier municipal plus spacieux, devenu libre. Cette installation s'est effectuée dans le cadre d'un bail en location-vente avec la municipalité. La vente est devenue effective en 2004. Ce bâtiment, situé en face du Centre Technique Municipal, abrite toujours l'entreprise aujourd'hui.



de l'agro-alimentaire à l'off-shore

Depuis ce transfert, l'entreprise n'a cessé de se développer, passant d'un effectif de 9 à 18 personnes actuellement (secrétariat, opérateurs sur machines, contrôleurs mécaniques). Cet essor a été possible grâce à un agrandissement des locaux et à l'arrivée de machines à commande numérique performantes.

L'entreprise réalise aujourd'hui des pièces mécaniques simples ou complexes, de petits ensembles, des moules... pour de nombreux donneurs d'ordre nationaux ou régionaux. Les commandes de l'entreprise voisine, Thales, et des autres filiales du même groupe, représentent 80 % de sa production. D'autres sociétés ont recours au savoir-faire de *Siame Technologies*, notamment dans les domaines de l'agro-alimentaire et l'off-shore. *Siame Technologies* produit aussi des pièces pour le matériel haut de gamme de l'enseigne Cabasse.

Siame Technologies va poursuivre son développement en 2010, avec la réalisation d'un hangar de stockage de matières premières. Malgré le contexte difficile, cette entreprise plouzanéenne est une belle vitrine économique de notre commune et de la zone de Mescouezel en particulier.

En savoir plus

<http://www.siame-technologies.com/>





CULTURE

BRETONNE

Sevenadur Breizh



breizh

Ar brezhoneg, un alc'hwez evit kompren GWELLOC'H AN AMZER DREMENET HA BUHEZ AN DUD

A-viskoazh eo bet troet Christian Fagon, a zo hiziv o chom e karter Kkastell (Kastell Nevez en amzer a hiriv), gant ar yezhoù. Kroget e oa da zeskiñ brezhoneg pa' z edo er skol el Likes e Kemper, ha deuet e oa buan ar c'hoant dezhañ da vont pelloc'h, setu m'en doa prenet le-vrioù a-benn deskiñ drezañ e-unan. Kemeret en doa perzh ivez er strollad « Daspugnerien Bro Gerne », hag a z ae war ar maez kostez ar C'hap pe er vro Vigoudenn da enrollañ an dud o kanañ evit Dastum.

Ur wech deut en-dro da Vro Leon, en doa bet c'hoant da zeskiñ brezhoneg e vro c'henidik, hag hini parrez genidik e vamm, Ar Folgoad. Studiet en doa levrioù Visant Seite, ha bet e oa bet oc'h enrollañ e eontr hag e voereb (e dountoun hag e dindin, kea) ha oa o chom eno. Deuet da vezañ kelenner brezhoneg, en deus bet c'hoant atav da lakaat e skolidi e darempred gant brezhonegerien a-vihanik. Ar bloaz-mañ c'hoazh e kemer perzh, gant e skolidi eus lise an Hirwazh e Brest el luskad « Klaskerien ha Treizherien soñjoù » a vez aozet gant Kuzul Meur Penn ar Bed. Mont a ra ganto da gejañ gant an dud en oad a zo o vevañ e Poull ar Bachet. Sikour a reont anezho da lenn pennadoù brezhoneg, hag e vez kanet e fin pep abadenn. « Un dra vat eo, eme Christian, da lakaat ar re yaouank da zizoleiñ brezhoneg ar re o deus bevet er yezh-se gwechall ». « Sikour a ra ar brezhoneg, emezañ c'hoazh, da aesaat an darempredoù etre ar rummadoù oad, ha da gompren bed ar re a deu diwar ar maez ». Plijout a ra dezhañ ivez mont da varvailhat gant brezhonegerien Plouzane, ha da zastum gerioù ha troioù lavar ne anavez ket c'hoazh. Evitañ, anavezout meur a yezh zo en em zigeriñ war ar bed ha war an dud. Desket en deus ivez ar yezh tai, a zo yezh e wreg, ha plijadur en devez, pa' z a da vro Dailand, o vont da gaozeal gant tud ar vro. Un doare eo evitañ da vezañ tostoc'h ouzh an dud.

Résumé / Diserradenenn:

Le breton, une clé pour mieux comprendre le passé et la vie des gens

Christian Fagon est un passionné de linguistique. C'est en se mariant qu'il a appris le thaï mais c'est depuis l'adolescence qu'il parle le breton. Il a toujours aimé faire du collectage auprès des anciens, afin de recueillir les mots et les tournures du breton qui font la richesse de la langue. Pour lui, échanger en breton permet de se rapprocher des anciens et de mieux comprendre leur vie d'autrefois. Professeur de breton aux collège et lycée de l'Iroise à Brest, il participe régulièrement à l'opération « Quêteurs de mémoire » mise en place par le Conseil Général du Finistère. Cette année, avec une de ses anciennes élèves, Klervi Abalain, il accompagne ses élèves à la maison de retraite de Poull ar Bachet, où ils aident les résidents à lire des textes en breton.

Le Breton

La municipalité est engagée dans le développement de la langue bretonne. Elle a ainsi souhaité que la mairie soit, elle aussi, identifiée par son appellation bretonne, **Ti-Kêr**. Ce panneau a été illustré par les élèves des classes bilingues du groupe scolaire *Anita-Conti* : la ronde centrale symbolise la culture bretonne ; les autres dessins représentant les parties rurales, maritimes et urbaines de Plouzane. Il a été réalisé par l'entreprise *JP Enseignes*, de Plouzane (zone de Mescouezel).

Ti - Kêr



Le 28 janvier 2009 : présentation officielle du panneau par le Maire et les enfants.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Diorren padus ☿



LE GRENELLE ENVIRONNEMENT Un défi local

On en a parlé beaucoup et il est probable que l'on en reparle encore beaucoup, mais que sait-on finalement du Grenelle⁽¹⁾ Environnement ? Les débats qui l'ont commencé et les lois qui en ont résulté ont des impacts multiples, notamment pour les collectivités locales.

Lancé le 6 juillet 2007 par le ministre de l'écologie et de l'énergie, le Grenelle Environnement a pour but de définir une feuille de route en faveur de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.

La première étape du Grenelle Environnement s'est étalée de juillet à décembre 2007. Une large concertation ouverte tant aux experts qu'au grand public, a produit des propositions.

- La loi *Grenelle I* a eu pour objectifs l'organisation et la formulation juridique des propositions retenues de ces concertations.
- La loi *Grenelle II* a décliné ces propositions en mesures et en dispositifs concrets.
- La loi *Grenelle III* issue de la loi de finance 2009, a fixé un ensemble de mesures fiscales et financières induisant un impact environnemental.

L'impact sur les communes

Le Grenelle Environnement est un projet ambitieux et de long terme qui implique l'État et les collectivités locales. Les mesures proposées couvrent les domaines du bâtiment, de l'urbanisme, des transports, de l'énergie, de la biodiversité et de l'agriculture, de l'eau des risques et de la santé, des déchets et enfin de la gouvernance. Les communes sont amenées à jouer un rôle important.

Dans le secteur du bâtiment, il est décidé de réduire les dépenses énergétiques. Cet objectif implique d'une part le développement et la diffusion de nouvelles technologies dans la construction neuve, et d'autre part, la mise en œuvre d'un programme de rénovation accélérée du parc existant. Cela se traduit, par exemple, par des obligations de travaux d'amélioration de la performance énergétique, d'ici à 2020, dans les bâtiments existants, et par l'incitation aux nouveaux « bâtiments basse consommation » (BBC).

Les mesures liées à l'urbanisme présentent deux priorités : lutter contre l'étalement urbain, et créer un lien entre densité et niveau de desserte par les transports en commun. Pour ce faire, les projets satisfaisant à des critères de performance énergétique élevés ou alimentés à partir d'équi-

pements performants de production d'énergie renouvelable peuvent avoir une autorisation de dépassement des règles de densité d'occupation des sols, dans une limite de 30 %. Les collectivités territoriales sont aussi encouragées à réaliser des opérations exemplaires d'aménagement durable des territoires en milieu urbain.

à plouzané...

Les études lancées par la municipalité sur l'optimisation des consommations d'énergie et l'accessibilité dans les bâtiments communaux, les travaux entrepris suite aux recommandations de ces études, le choix d'une zone d'Aménagement Concertée dans la zone de Kerarmerrien, le développement des pistes cyclables, les dialogues entretenus avec les associations plouzanéennes et toutes les forces vives de la commune, la participation citoyenne développée et la politique d'urbanisme mise en place entrent pleinement dans le cadre des recommandations du Grenelle Environnement.

(1) Grenelle Environnement : quelle est l'origine de l'usage du nom « Grenelle » ? En mai 68, le gouvernement français, les syndicats et les organisations patronales se sont réunis durant 3 jours au Ministère du Travail, rue de Grenelle. Cette session s'est conclue par un accord sur un ensemble de mesures sociales et salariales. Aujourd'hui, le nom « Grenelle » désigne par analogie un débat multipartite réunissant des représentants du gouvernement, d'associations professionnelles et d'ONG.





PATRIMOINE

Glad



Saint-Pierre Quilbignon, dernière station avant Plouzané.

ET SI L'ON PARLAIT DE TRAMWAY... de Brest au Conquet

Les collectionneurs de cartes postales anciennes et les passionnés d'histoires locales savent qu'un tramway passait par Plouzané au début du siècle passé. Les plus anciens d'entre nous s'en souviennent et aiment à se remémorer cette ligne de tram Brest-Le Conquet qui fut inaugurée en 1903 et fonctionna jusqu'en 1936.

Le mérite de l'initiative en revint à des brestois. L'entreprise fut hardie car il s'agissait d'un très long parcours électrique. Une souscription des membres du Comité d'initiative et une souscription publique en permirent les financements. Il n'y eut pas de problème pour les attirer, les services que le tramway était appelé à rendre suffisaient à convaincre : aider la ville à nourrir l'agglomération brestoïse d'ouvriers pour le premier arsenal de France, faciliter la communication des troupes basées dans les forts et les îles, faire baisser à Brest le prix des denrées alimentaires, permettre aux brestois de se rendre rapidement sur toutes les plages qui bordent la côte jusqu'au Conquet...

Au départ, les plouzanéens ne veulent absolument pas de ce mode de transport destiné à remplacer « l'hirondelle », une diligence tractée par trois chevaux. Plusieurs délibérations du Conseil Municipal en témoignent : elles donnent des avis défavorables à ce projet « *dangereux pour les enfants et les vieillards* »... Mais l'attitude du conseil évoluera dans le temps.

un succès

Le service régulier commença le 12 juillet 1903 et le public adopta très rapidement ce nouveau mode de circulation baptisé par la foule des promeneurs « Tram des familles »



Arrêt La Trinité à Plouzané.

Pourquoi ? Très rapidement, ce moyen de transport peu coûteux permit à de nombreux citadins de consacrer le dimanche à une balade de campagne ou de bord de mer. Il est possible dès 1903, de relier St-Pierre au Conquet en une heure. Une vingtaine de haltes ponctuent ce parcours et à Plouzané, le tram s'arrête cinq fois (Coatuelen, La Trinité, Le chemin du Minou, Le Minou, La Croix Marie).

Le passage du tram à Plouzané permit aux habitants de notre commune d'accéder plus facilement à Brest, d'y trouver du travail, d'en faire commerce, mais offrit également aux brestois une possibilité de découvrir les plages du Dellec, du Minou...

Le tram cessera de circuler en 1936 avec l'arrivée de la voiture et la mise en place d'un service de transport en autocars connu de nos anciens sous le nom de « SATOS ».



Le tram arrive au Conquet.

EXPRESSION LIBRE



Komzou dieub ☯

Collectivités locales : un défi à relever ensemble

L'État continue de se décharger de ses responsabilités sur les régions, les départements et les communes. Non seulement ces désengagements s'opèrent sans accompagnement ni transferts de moyens, mais ils vont aussi à l'encontre même des intentions, des propos et des politiques affichées par le gouvernement.

Sur le sujet de la délinquance, qui est un problème auquel toutes les communes sont confrontées, le gouvernement Sarkozy-Fillon appelle à privilégier justice, sanction et condamnation, mais ferme gendarmeries, commissariats et tribunaux !

En 3 ans, ce gouvernement aura supprimé plus de 9 000 emplois de police et de gendarmerie, c'est-à-dire 75 % de ceux que Nicolas Sarkozy avait lui-même créés entre 2002 et 2007 ! Et, après avoir fermé ou réduit gendarmeries et commissariats, ce même gouvernement a récemment fermé la moitié des écoles de gendarmerie. Les moyens de la Justice se réduisent aussi chaque année. Aujourd'hui, la France consacre 53 € par habitant pour sa Justice contre 80,50 € en Grande-Bretagne et 102 € en Allemagne ! Comment s'étonner alors qu'en 2009, le tribunal de Rennes se soit trouvé à trois reprises en cessation de paiement ? Depuis 2006, certains de ses effectifs ont été diminués par 6, des actes et des procédures ne sont plus demandés, faute d'argent, et l'État paye avec 4 à 6 mois de retard ! Comment connaître dans le Finistère une justice responsable et sereine après que les tribunaux d'instance de Quimper et de Châteaulin ont été fermés ?

Ainsi, par sa politique, le gouvernement dégrade les services publics et cherche à imposer aux collectivités locales, dont il n'a pas la maîtrise, d'en faire autant. C'est le citoyen qui subit de plein fouet les

conséquences désastreuses de cette régression des moyens et des services.

Les collectivités locales ne sont effectivement pas épargnées. En 2010, elles ne figurent pas parmi les priorités du budget de l'État qui affiche y privilégier le soutien aux entreprises. L'augmentation arrêtée pour les dotations de l'État aux collectivités locales est de + 0,6 %, soit la moitié de l'inflation prévue pour cette année. **De plus, l'État continue de se débarrasser insidieusement de ses charges vers les citoyens, les organismes privés ou les collectivités locales, obligeant notamment ces dernières à recourir à d'autres recettes, notamment fiscales.** L'indifférence de l'État vis-à-vis des collectivités locales ne s'arrête pas là puisqu'après avoir commencé, en 2005, à imposer aux départements de très nombreux transferts de compétences, l'État n'a jamais cessé de diminuer les moyens visant à les assurer. Au mépris de toutes les conventions qu'il a pu signer avec les départements, l'État n'honore pas ses engagements pris pour faire vivre les dispositifs qu'il a mis en place. C'est ainsi que le Conseil Général du Finistère doit faire face aujourd'hui à un manque à gagner de plus de 150 millions d'euros ! L'asphyxie des collectivités locales apparaît comme la stratégie adoptée par la majorité parlementaire pour les reconquérir.

Dans ce contexte, accompagner la jeunesse dans ses projets, proposer des activités aux aînés, ouvrir la culture à tous, adapter et moderniser les structures communales, investir dans des équipements à la hauteur des enjeux d'aujourd'hui... sont des actions particulièrement difficiles à mettre en place. Mais toute l'équipe Plouzané, un nouveau cap ! le fait.

Les élus du groupe majoritaire « Plouzané, un nouveau cap ! »

Au-delà des études, quelle politique municipale ?

Le développement durable et la maîtrise énergétique en particulier, sont au cœur de toutes les déclarations municipales. C'est une ambition louable... si elle est conduite avec pertinence et efficacité.

Or, après avoir lancé une coûteuse étude sur l'énergie dans les différents bâtiments municipaux, la municipalité a décidé de faire adhérer la commune à Energence, association satellite de BMO chargée de prodiguer analyses et conseils pour optimiser la consommation d'énergie. Des économies d'énergie, il en faudra, pour financer la cotisation annuelle de 6 000 €. D'autant que l'adhésion inclut... une étude énergétique ressemblant étrangement à celle qui a déjà été conduite !

D'autre part, la commune vient de commander un Agenda 21, pour la modique somme de 70 000 €. Et là encore, cet important dossier commencera par une phase de diagnostic, bien plus large que le seul diagnostic énergétique, mais qui reprendra très probablement cette question, tout comme celle de l'accessibilité et de l'utilisation des différents bâtiments municipaux, autres sujets pour lesquels des études ont déjà été menées.

Chacune de ces décisions, prise isolément, va dans le bon sens. Mais leur accumulation est plus discutable. On assiste en fait à un foisonnement d'études, souvent redondantes, et à côté de ça, à relativement peu d'actions concrètes. Ainsi, lors du débat d'orientation budgétaire, on nous a annoncé pour 2010, un budget pour les travaux d'économie d'énergie (changement de fenêtres, de chaudières...) de 50 000 €. Soit le plus bas depuis bien des années !

Les élus du groupe Générations Plouzané

Yves Du Buit, Yvonne Thomas, Jean-Michel Décatoire, Hélène Bardan, Francis Le Bian. www.generations-plouzane.fr

Une faille dans la majorité

Le 14 décembre dernier le conseil municipal s'est exprimé sur une demande d'extension de porcherie avec doublement de la production et augmentation significative des quantités de lisier à épandre.

Dans le contexte actuel de « Grenelle de l'environnement » et de reconquête de la qualité des eaux Bretonnes, indispensable pour inverser la progression des algues vertes si dommageable au tourisme Breton, le dossier avait à priori peu de chances de recueillir un avis favorable. Et dans cette logique il était facile d'apporter en plus des arguments locaux : comment imaginer augmenter les quantités de lisier à épandre dans un secteur déjà situé en ZES (zone d'excédents structurels), où plusieurs captages de l'association syndicale privée d'adduction d'eau sont déjà au delà de la norme admissible de 50 mg de nitrates.

Si le vote négatif des Verts, fidèles à leurs convictions, était attendu, quelle surprise d'entendre les contorsions verbales des Socialistes et de l'Autre Gauche pour justifier leur soutien à ce projet polluant. Il est vrai qu'à quelques encablures des Régionales, toutes les voix sont bonnes à prendre !

Dans ce contexte comment envisager une déclinaison sincère de l'Agenda 21 de la commune pour ce qui concerne la reconquête de la qualité de l'eau. Une faille est ainsi apparue dans la majorité au niveau des convictions et du courage politique.

Le groupe centriste : Yves Pagès et Caroline Marquise

CALENDRIER des FÊTES

Roll ar gouelioù

février

- Mercredi 17**..... Ciné Juniors, *au Centre Culturel*
Dimanche 21..... Foire aux puces de l'Amicale Laïque, à la salle de Trémaidic
Mercredi 24..... Ciné Juniors, *au Centre Culturel*
Samedi 27..... Repas dansant des Officiers Marinières, à la salle de Trémaidic
Dimanche 28..... Loto du Pac-Foot, à la salle de Trémaidic

avril

- Samedi 3**..... Audition de l'école de musique, *au Centre Culturel*
Samedi 3..... Loto de l'Amicale Laïque, à la salle de Trémaidic
Lundi 5..... Loto du Vélo Club de Plouzané, à la salle de Trémaidic
Jeudi 8..... Ciné Seniors, *au Centre Culturel*
Jeudi 8..... Braderie du Secours Populaire
Samedi 10..... Concert de l'Ensemble Matheus au Foyer Laïque, par l'association Euterpe
Dimanche 11..... Repas Paysans par la Société de Chasse, à la salle de Trémaidic
Mercredi 14..... Ciné Juniors, *au Centre Culturel*
Samedi 17..... Repas du Club des Ajoncs d'Or, *au Centre Social du Bourg*
Samedi 17 et dimanche 18..... Salon de l'éco-construction, à la salle de Trémaidic
Mercredi 21..... Ciné Juniors, *au Centre Culturel*
Samedi 24..... Repas Pays de Galles - Italie, de l'OPEP, *au Centre Social du Bourg*
Vendredi 30..... Cinéma en breton. Film « Brendan et le secret de Kells », à 20h30, *au Centre Culturel*

mai

- Jeudi 6**..... Ciné Seniors, *au Centre Culturel*
Vendredi 7..... ASAEP - Cinquantenaire de l'association, à la salle de Trémaidic
Samedi 8..... Commémoration de la victoire 1939/1945, à la salle communale du Bourg
Dimanche 9..... Loto de Handivoile, à la salle de Trémaidic
Dimanche 9..... Kermesse des écoles privées
Mercredi 12..... Récital de l'école de musique, à la Médiathèque
Jeudi 13..... Challenge de l'Amitié du Pac-Foot, à Trémaidic
Jeudi 13..... La course régionale bretonne *ar redadeg* traverse Plouzané en milieu d'après-midi
Samedi 15..... Kermesse de l'école de Kroas-Saliou
Samedi 22..... Fest Noz de l'ENIB, *au fort du Dellec*
Vendredi 28..... **Théâtrales 29**, *au Centre Culturel*
Vendredi 28 & Samedi 29..... 40^e anniversaire de la section Tennis de Table de l'Amicale Laïque, *au Foyer Laïque*
Samedi 29..... Loto du Seibukan, à la salle de Trémaidic

mars

- Jeudi 4**..... Braderie du Secours Populaire
Vendredi 5..... Repas du Club Féminin, *au Centre Social du Bourg*
Vendredi 5..... Rendez-vous du Développement Durable : pièce de théâtre & débat sur la jeunesse, *au Centre Culturel*
Samedi 6..... **Saison Culturelle : concert d'Yvon Étienne**, *au Centre Culturel*
Samedi 6..... Repas de l'APEL Ste-Anne, *au Centre Social du Bourg*
Dimanche 7..... Bourse Puériculture de Printemps, à la salle de Trémaidic
Dimanche 7..... Concert de la Chorale Iroise, *au Foyer Laïque*
Mardi 9..... Fest Noz de Skol Al Louarn, à la salle de Trémaidic
Jeudi 11..... Ciné Seniors, *au Centre Culturel*
Jeudi 11 au 25..... Exposition de Lire à Plouzané, *au Centre Culturel*
Vendredi 12..... Pièce « Les monologues du vagin » par l'Amicale Kerneuevent, *au Centre Culturel*
Samedi 13..... En matinée, journée Portes Ouvertes, à la cuisine centrale de la Trinité (Groupe scolaire Anita-Conti)
Samedi 13..... Repas Irlande, de l'OPEP, *au Centre Social du Bourg*
Samedi 13..... Audition de l'école de musique, *au Centre Culturel*
Samedi 13..... Repas du Pac-Mac, à la salle de Trémaidic
Dimanche 14..... Pièce « Les monologues du vagin » par l'Amicale Kerneuevent, *au Centre Culturel*
Lundi 15..... Bourse aux vêtements du Club Féminin, à la salle de Trémaidic
Vendredi 19..... Commémoration du Cessez le feu en Algérie, à la salle communale du Bourg
Samedi 20..... Repas de l'APE Anita-Conti, à la salle de Trémaidic
Dimanche 21..... Loto de l'APE de l'école du Bourg, à la salle de Trémaidic
Dimanche 21..... Repas de l'Aikikai, *au Centre Social du Bourg*
Mercredi 24..... Récital de l'école de musique, à la Médiathèque
Vendredi 26..... Assemblée Générale du CMB, à la salle de Trémaidic
Samedi 27..... Loto de l'APE de l'école de Coat-Edern, à la salle de Trémaidic
Samedi 27..... **Saison Culturelle : « Kioskazic »**, *au Centre Culturel*

juin

- Jeudi 3 au 22**..... Exposition de Lire à Plouzané, *au Centre Culturel*
Vendredi 4..... Assemblée Générale d'ALAPAGE, à la salle de Trémaidic
Samedi 5..... Fête de l'association des Officiers Marinières, *au Fort du Dellec*
Samedi 5..... Audition de l'école de musique, *au Centre Culturel*
Samedi 5..... Loto du Pac-Foot, à la salle de Trémaidic
Samedi 5..... Kermesse de l'école de Coat-Edern
Samedi 5..... Repas du Club des Ajoncs d'Or, *au Centre Social du Bourg*
Mardi 8..... Repas & Fest Noz de Skol Al Louarn, à la salle de Trémaidic
Jeudi 10..... Ciné Seniors, *au Centre Culturel*
Jeudi 10..... Braderie du Secours Populaire
Vendredi 11 et samedi 12..... Spectacle des Ateliers Théâtre, *au Centre Culturel*
Vendredi 11..... Spectacle de l'APEL Ste Thérèse, à la salle de Trémaidic
Samedi 12..... Kermesse de l'école du Bourg
Samedi 12..... Repas du Seibukan, *au Centre Social du Bourg*
Vendredi 18..... Fête de la Musique, *Place du Commerce*
Samedi 19..... Tournoi du Dellec du Skol Gouren, *au Fort du Dellec*
Samedi 19..... Kermesse de l'école Anita-Conti
Samedi 19..... Assemblée Générale du Pac-Foot, à la salle de Trémaidic
Dimanche 20..... Fête du Club Aikikai, *au Fort du Dellec*
Mardi 22..... Randonnées des Écoles de l'Amicale Laïque
Mardi 22..... Spectacle des élèves de la maternelle de Kroas-Saliou, *au Centre Culturel*
Vendredi 25..... Spectacle des élèves de l'école du Bourg, *au Centre Culturel*
Vendredi 25..... Tournoi de Pétanque de l'Amicale Laïque, en semi-nocturne, *au Foyer Laïque*
Dimanche 27..... Les Harmoniades de l'école de musique, *au Fort du Dellec*